

## Intervention du 23 novembre 2016, Débat organisé par La Suisse en Europe

### Caroline Iberg, co-secrétaire générale du Nomes

Depuis le 9 février 2014 et l'acceptation de l'initiative «contre l'immigration de masse», le dossier institutionnel a été éclipsé en raison de l'insécurité juridique soulevée par la mise en œuvre du texte difficilement compatible avec la libre circulation des personnes, principe sur lequel repose tous les accords bilatéraux. En avril 2016, le Conseiller fédéral Didier Burkhalter et le Secrétaire d'Etat Jacques de Watteville ont tous deux déclaré qu'un accord était sur le point d'être trouvé et que ce n'était plus qu'une question de jours avant d'aboutir à un compromis entre les parties. Or, force est de constater que cet accord se fait encore attendre. Cependant, il apparaît clairement que l'UE n'abandonnera pas la partie et qu'un accord-cadre devra être signé tôt ou tard, sous peine de mettre fin aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE.

Avec un accord-cadre tel qu'esquissé par le Conseil fédéral, la sécurité juridique de l'économie et la participation continue de nos entreprises au marché intérieur de l'UE se trouverait grandement renforcée. Il est raisonnable et juste que la CJUE interprète juridiquement les domaines du droit européen repris par la Suisse (et ceux-là uniquement). Par conséquent, les nouvelles règles révisées doivent s'appliquer à tous les accords existants, à l'avenir – et pas rétroactivement, comme prétendu faussement par les eurosceptiques – afin de garantir l'égalité de traitement de nos entreprises et ceux des pays membres de l'UE. Un nouvel accord-cadre débloquerait momentanément la situation entre la Suisse et l'UE, ce que le Nomes salue. Cependant, il ne permettrait pas à la Suisse d'avoir une voix qui compte au sein de l'UE. C'est la raison pour laquelle une adhésion à l'UE doit aussi être discutée ouvertement et présentée à la population comme une autre alternative à l'isolement ou à une nouvelle voie bilatérale. Seule l'adhésion permet à la Suisse de défendre ses valeurs, de participer activement à la décision des règles qui déterminent notre vie et les activités de notre économie et d'avoir une influence sur les développements politiques en Europe : à long terme, elle représente la seule solution digne pour notre pays.